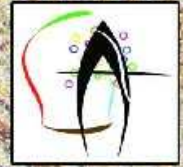




CODESRIA



CODESRIA

13

ḡmḡ

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

VERSION PROVISOIRE
NE PAS CITER

**Investissements Directs Etrangers dans une intégration régionale :
attractivité comparée dans la zone CEMAC et UEMOA**

Elie Ngongang
Université de Yaoundé II

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Introduction

D'un point de vue de la théorie, de l'histoire des faits et de la pensée économique, l'explication de la localisation des flux d'investissement direct étranger (IDE) dans une zone, une région ou un pays donné, a fait l'objet de nombreux débats (politique, économique, culturelle etc.) et de recherches. L'étude n'est guère suffisamment explorée dans certaines régions d'Afrique subsaharienne telle que l'UEMOA et la CEMAC.

Par ailleurs, l'unification d'un cadre théorique et des résultats empiriques homogènes et comparables reste encore difficilement réalisable. Blonigen (2005) dans ses travaux explique cette localisation par deux problèmes et deux démarches méthodologiques : les modèles microéconomiques qui cherchent à expliquer la décision d'une entreprise de produire à l'étranger plutôt que d'exporter ; les modèles macroéconomiques qui identifient les facteurs explicatifs du choix de la localisation et des volumes d'IDE reçus par une économie ou une région. Cette deuxième option privilégie la question de l'attractivité des espaces, des zones, dont la littérature fournit une liste des divers éléments à la fois industriels (1), commerciaux (2) qu'institutionnels(3), pour justifier des flux d'IDE dans un pays ou une région donné. Sur le plan des faits, on note qu'il existe trois déterminants qui conduisent une entreprise à s'internaliser à travers les IDE : d'abord, selon Nicet-Chenaf et Rougier (2007) pour trouver des nouveaux débouchés (IDE horizontal), ensuite pour produire à meilleurs coûts (IDE verticaux) et, enfin d'après Markussen (1996) pour une combinaison de deux précédents (produire et vendre ou alors « Knowledge capital model »). Blonigen (2005) trouve un quatrième déterminant d'IDE de plate-forme avec pour objectif de constituer une étape dans un réseau de transnational de production-assemblage et donc d'échanges intra-entreprises.

Selon la vision traditionnelle des échanges internationaux (Mundell, 1967), l'implantation, la mobilité du capital se subdivise aux exportations, la mobilité des marchandises, dans la mesure où l'entreprise désire contourner les barrières tarifaires (tariff jumping investments) ; l'implantation réduit les coûts de transaction, de transport et, de ce fait se rapproche très près de la demande.

Mais, pour des nombreux auteurs (notamment, Braimard, 1993, 1997 ; Markussen, 1995 ; Markussen et al, 1996 ; Matha, 2000 ; Nicet-Chenaf et Rougier, 2007) d'après la nouvelle économie géographique, l'entreprise qui désire réaliser des économies d'échelle, peut hésiter entre une concentration de la production dans la région d'origine et une recherche de la proximité des consommateurs et, de ce fait, arbitrer en faveur de l'implantation étranger.

Dans le cas des investissements de type nord-sud, que l'on peut qualifier des IDE verticaux, les différences en ressources naturelles (Dunning, 1993), en dotations factorielles, en coût de la main d'œuvre et en qualification de la main d'œuvre sont selon (Helpmann, 1984 ; Wheeler et Mody, 1992 ; Culem, 1988) au centre de l'analyse. Yeaple (2003), Hansen et al(2003), Feinberg et Keene (2001), Nicet-Chenaf et Rougier (2007) montrent que les IDE verticaux sont significatifs au niveau des secteurs d'industries mécaniques et électroniques. De cet effet, les études qui sont effectués dans ce cas font des comparaisons entre les caractéristiques du pays d'origine et celle du pays d'accueil afin de conclure à l'avantage ou au désavantage de l'implantation. Le paradigme OLI (Ownership, Localisation, Internalisation), dans les travaux de Dunning (1993), est une tentative de recensement des diverses combinaisons d'avantage qui conduisent une entreprise à s'implanter à l'étranger et à choisir un pays particulier comme lieu d'implantation. Les comparaisons effectuées dans ces travaux sont réalisées en termes d'écart de dotations factorielles, de qualification de la main d'œuvre, de salaires, des coûts de transport et de transaction entre le pays d'origine et le pays d'accueil.

Toutefois, dans un schéma séquentiel, pour une entreprise donnée, lorsque la décision de s'implanter est prise, il se pose par la suite un problème de choix du pays. Ainsi, notre question de recherche se ramène au choix de la localisation une fois la décision d'IDE prise par la firme. Or, il existe plusieurs choix de la localisation possibles, qui dépendent de la conjonction à la fois des objectifs de la firme et des caractéristiques propres du pays d'accueil visé en comparaison à un pays ou une zone d'accueille. Le choix de la localisation n'est donc pas effectué de manière absolue. Il se fait à la suite d'une comparaison des caractéristiques de diverses zones candidates à la localisation. L'analyse comparative permet ainsi à l'entreprise de choisir dans un panel fini, le pays ou la zone ou la région offrant le plus de qualité. Les qualités s'apprécient relativement à d'autres candidates, en termes de coût de la main d'œuvre (Wheeler et Mody, 1992 ; Culem, 1988), de formation de la main d'œuvre (Helpman, 1984), de la qualité des infrastructures (Wheeler et Mody, 1992 ; Asiedu, 2002) , de stabilité politique et de la qualité des institutions (Wei, 2000a , 2000b), de la politique fiscale (Hartman 1984, 1985), des performances du système bancaire, du contrôle des mouvements de capitaux, de la stabilité du change (Froot et Stein, 1991 ; Steven,1998 ; Klein et Rosengren, 1994) ou par rapport à la pratique spécifique d'une langue où à l'existence des liens historiques.

L'appréciation de l'attractivité d'un espace économique pose également des problèmes liés au grand nombre des variables à prendre en compte. La littérature empirique et théorique notamment celle de Loewendahl et Ertugal- Loewendahl (2001) reprise par Bloningen (2005), Nicet-Chenaf et Rougier (2007), recensent plusieurs déterminants de la localisation classés en déterminants économiques, politiques, institutionnels et d'incitations. Parmi les multiples attractivités d'un pays, Lim(2001) et Basu et Srinivasan(2002) montrent l'importance des facteurs traditionnels à savoir, la dimension du marché, les coûts salariaux ou les effets d'agglomération, alors que Bloningen (2005) montre l'importance des taux de change, des prélèvements fiscaux, des institutions et des facteurs liés aux obstacles commerciaux (coût de transport, coûts de transaction..).

Ainsi l'IDE se définit comme le flux international de capital motivé par l'acquisition d'une entreprise à l'étranger (rachat d'une structure, création ex-nihilo...) ou une prise de participation dans le capital supérieure par convention à 10%. L'IDE doit présenter en principe un caractère stable et celui qui l'effectue doit prendre part aux décisions de l'entreprise. Alors que l'attractivité est la capacité d'un territoire (pays, région, ville) à attirer des opérateurs extérieurs (entreprises, investisseurs...). L'attractivité d'une zone dépend de sa stabilité, de sa fiscalité, du dynamisme de sa demande, des caractéristiques de la main d'œuvre disponible, de la qualité de ses infrastructures... L'intensification du processus de mondialisation pose avec plus d'acuité la question de l'attractivité des sites nationaux et régionaux.

De tout ce développement, deux questions principales émergent :

- Comment expliquer l'attractivité des zones ou régions ?
- La zone CEMAC et la zone UEMOA sont-elles attractives ensemble ou séparément ?

On peut envisager plusieurs méthodes pour répondre à ces questions. Une méthode possible consisterait à tenter à l'image des travaux de la CNUCED, de retrouver l'ensemble des déterminants des IDE entrants dans les espaces régionaux. Pour intéressant qu'elle soit, cette méthode présente une limite. Elle restreint les IDE à une classification de bon et mauvais élève pays, région ou espace. Dans une logique séquentielle, il est plausible de s'interroger sur la potentielle concurrence exercée par l'UEMOA au regard des implantations en zone CEMAC. La question complémentaire est celle d'un potentiel d'attractivité régional qui rendrait les IDE vers les espaces complémentaires et non substituables. Le niveau des IDE entrants en UEMOA contribue-t-il à améliorer le climat des affaires dans la zone et de ce fait la CEMAC ? Dans ce scénario une relation positive entre les deux flux d'IDE doit être

observée. Il s'agit de tester d'abord l'existence d'une relation de long terme entre les flux d'IDE CEMAC et les IDE de l'UEMOA, ensuite de déterminer si cela est possible le sens de cette relation. Il est opportun de déterminer le sens de la causalité (au sens de Granger(1969)) entre ces mêmes grandeurs que sont les IDE de la CEMAC et de l'UEMOA.

C'est pour cette raison qu'il convient pour vérifier l'hypothèse d'une relation entre les IDE des deux espaces d'examiner : en première partie les IDE et les politiques d'attractivité dans l'espace CEMAC et UEMOA, puis en deuxième partie l'analyse de la relation d'interdépendance entre les IDE de l'espace CEMAC et les IDE de l'espace UEMOA.

1. IDE et politiques d'attractivité dans l'espace CEMAC et UEMOA

Après avoir présenté les caractéristiques des IDE dans les deux espaces, nous rendrons compte des logiques d'attractivité et d'incitation dans les deux zones.

1.1. Caractéristiques des IDE dans l'espace CEMAC et UEMOA

L'investissement est un support d'activité pour les nations réceptrices qui orientent au maximum dans la recherche du gain économique à travers les bénéfices et les coûts. Dans les pays d'ASS, des tentatives de réformes ont été menées en 1980 pour attirer les capitaux étrangers. Mais ce n'est qu'à partir de 1990-1994 qu'une deuxième réforme du Code des investissements sous les auspices des bailleurs de fonds que les investissements étrangers ont pris à nouveau un véritable essor. L'évolution des IDE en Afrique subsaharienne est illustrée par des données proposées par les instituts régionaux et nationaux de statistiques. En effet, les flux d'IDE reçus par les pays de la CEMAC et de l'UEMOA sont généralement faibles, de nature verticale et ciblés sur des secteurs d'attractivités particuliers. Seuls, quelques pays comme le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale en zone CEMAC, et la Côte d'Ivoire, le Benin, le Sénégal attirent un volume significatif d'investissements. Ainsi, parmi les pays de la CEMAC et de l'UEMOA, le Cameroun représente 12 % du stock d'IDE en 2006 contre 17% pour la Guinée équatoriale, 10% pour le Congo, moins de 9 % pour le Gabon, le Benin, le Sénégal et 15 % pour la Côte d'Ivoire. En termes de flux, la part mondiale de deux zones est revenue en 2007 à son niveau de 1999 avec 10 milliards de dollars contre 7.8 milliards en 2004 et 13.3 milliards en 2002. En dépit de cette évolution en dent de scie, on note une légère accélération des flux entrants dans les pays de la zone CEMAC et de la zone UEMOA qu'il convient mieux élucidé.

1.1.1. Flux entrants d'IDE dans l'espace CEMAC

D'une manière générale, les flux d'IDE vers la zone CEMAC ont connu une forte évolution depuis les années 1998 et ils sont fortement conditionnés par une logique de privatisations, des plans d'investissements d'infrastructures, des télécommunications (entreprises : Orange, MTN en Afrique centrale) etc. Ils sont passés de 9 milliards de dollars en 2005 à 9.9 milliards de dollars en 2006, ce qui représente en fait pour la BEAC (2006) une évolution, dans la mesure où la privatisation d'une partie du secteur de télécommunications depuis les années 2002 a permis de drainer une masse importante de fonds. Toutefois l'année 2004 permet aux pays de la zone CEMAC, à la faveur d'importantes opérations de fusion-acquisition, de retrouver un niveau d'IDE presque équivalent à l'année 2000, avec un montant d'IDE de 6.8 milliards de dollars (BEAC, 2003) ce qui place la zone au neuvième rang des bénéficiaires d'IDE en Afrique. L'année 2004 apparaît comme l'année charnière pour la zone CEMAC. Elle a permis des fusions -acquisitions dans la zone de l'ordre de 1.2 milliards de dollars, alors que dans le même temps la zone UEMOA réalise pour un montant légèrement inférieur, soit un montant de 1.07 milliards de dollars. L'évolution des flux entrant d'IDE en zone CEMAC semble être stable (voir Tableau 1=fig1 Annexe).

Tableau 2 : Flux d'IDE entrants dans l'espace CEMAC et UEMOA de 1985 à 2010 (Milliards de dollars).

années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
IDE entrant CEMAC	2.880	2.683	2.989	4.776	5.990	5.203	4.984	4.780	4.931
IDE sortant CEMAC	4.25	3.1	2.2	1.1	0.6	0.7	0.6	0.3	0.22
IDE entrant UEMOA	3.72.1	3.912	3.199	3.999	4.870	5.786	4.777	4.558	5.011
IDE sortant UEMOA	0.493	0.59	0.52	0.67	0.81	0.90	0.78	0.94	0.71

années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
IDE entrant CEMAC	4.9900	5.800	6.094	7.078	8.039	9.102	8.147	7.989	8.633
IDE sortant CEMAC	0.4	0.4	0.3	0.28	0.8	0.67	0.47	0.37	0.301
IDE entrant UEMOA	6.0.5	7.778	7.997	6.890	8.011	9.799	9.832	9.981	11.20
IDE sortant UEMOA	0.83	0.709	0.817	0.702	0.691	0.71	0.87	0.60	0.99
IDE entrant CEMAC	9.786	9.890	9.911	9.920	9.994	9.977	9.979	9.998	8.991
IDE sortant CEMAC	0.8	0.78	0.799	0.711	0.688	0.81	0.50	0.45	0.39

années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
IDE entrant CEMAC	8.12	8.56	9.01	9.902	8.807	7.997	8.34	8.13 3
IDE sortant CEMAC	0.987	0.885	0.76	0.998	1.05	0.776	0.566	0.45 6
IDE entrant UEMOA	9.607	9.881	9.909	8.880	7.725	7.899	7.950	8.77 7
IDE sortant UEMOA	1.611	1.440	1.399	1.211	1.190	0.999	1.001	0.12 3

Sources : Synthèses Statistiques BEAC et BCEAO 1985-2011.

1.1.1 Flux entrants d'IDE dans l'espace UEMOA

Les Flux entrant d'IDE dans l'espace UEMOA connaissent plutôt une évolution instable. Ces IDE sont tout de même liés aux stratégies des entreprises de moyen et long terme avec des niveaux moyens assez élevé qu'en zone CEMAC, en dépit des cinq dernières années qui pourraient s'expliquer par l'instabilité politique en Côte d'Ivoire. Toutefois les flux entrants

enregistrés en zone UEMOA sont, en 1999, les plus hauts depuis 1985 et presque le triple enregistré en 2002 (voir Tableau 1=fig 1). Dans la zone UEMOA, le stock d'IDE a connu un accroissement de plus de 6.5 % de 2001 à 2003 (BCEAOC, 2003).

La montée graduelle des IDE dans l'espace CEMAC montre finalement qu'au cours des années 2002 et 2004, le stock d'IDE est plus important dans cette zone que dans la zone UEMOA, toutefois avant l'année 1998 ces stocks avaient presque une même tendance avec un léger avantage pour l'UEMOA en 1999.

Les pays européens sont les principaux investisseurs en zone CEMAC. Ainsi, ils représentent avant les années 2000, environ 70% du total des IDE (Tableau 2=fig2). La France reste, à ce niveau (sauf en Guinée Equatoriale), le plus grand investisseur du fait de son poids historique et stratégique dans la zone.

Tableau 2 : Flux d'IDE entrants en Zone CEMAC par pays en 2003

Les pays européens sont également la source principale de flux d'IDE en zone UEMOA, ils représentent environ 74% des IDE de la zone en 2002 (Tableau 3=fig 3). La France reste naturellement le principal pays investisseurs dans la zone. Les secteurs primaires et secondaires représentent des parts importantes des IDE dans la zone.

Tableau 3 : Flux d'IDE entrants en Zone CEMAC par pays en 2002

(Annexe 3)

Une particularité dans l'espace CEMAC et UEMOA est que le secteur tertiaire a absorbé 80 % de tous les apports d'IDE entre 2000 et 2003, et environ 75% depuis 2006. Les postes qui absorbent le plus d'IDE de services sont les télécommunications (79% des flux taux en 2002) et l'immobilier (23% des flux taux d'IDE en 2003). Dans le même temps, les IDE dans l'industrie passent de 28 % des entrées de capitaux en 1998 à 9% en 2007 en zone UEMOA (BCEAO, 2007), de 39% de 2000 à 24% en 2008 dans l'espace CEMAC (BEAC, 2008). Par ailleurs, les deux espaces ne sont pas dans une logique d'IDE de plate-forme ou même d'IDE vertical mais plutôt une logique d'IDE horizontal de marché (c'est-à-dire pour trouver des nouveaux débouchés). Ces IDE ne permettent pas donc aux pays de la CEMAC et de l'UEMOA de s'intégrer dans un trafic de perfectionnement passif ou actif comme dans les pays européens où les IDE se sont diffusés vers les industries à plus forte valeur ajoutée (Nicet-Chenaf et Rougier, 2007).

Tableau 4 : Flux d'IDE par industrie en 2004 (millions de dollars) (annexe 4)

En zone CEMAC, les flux d'IDE sont essentiellement soutenus par l'investissement dans des activités d'exploitation pétrolière (872 millions de dollars en 2005) et les secteurs industriels (318 millions de dollars en 2005). Contrairement à la zone UEMOA l'hôtellerie attire moins d'IDE, les flux dans ce secteur représentent seulement 23 millions de dollars en 2005. Dans ces secteurs jusqu'en 2004, les investisseurs principaux sont des sociétés européennes, principalement françaises. La Guinée Equatoriale reste le pays qui bénéficie de fort taux de flux d'IDE entrants depuis l'exploitation des ressources pétrolières.

Le pétrole a joué et continue de jouer un grand rôle dans l'attractivité de l'espace CEMAC. La réforme du Code des investissements dans l'activité d'exploration en 2000 donne une plus grande flexibilité aux Etats de retenir les pays explorateurs.

Ces constats montrent que la zone CEMAC et UEMOA, pas très proches géographiquement voient se développer dans leurs zones respectives, des stratégies d'implantations qui semblent convergente de part les secteurs concernés (pétrolier, secondaire et tertiaire etc.), mais également en termes de montants et de régularité des flux, et en terme de pays investisseurs. Cependant, ces deux espaces ont, sur les quinze dernières années développés des stratégies pour l'attractivité des IDE qui sont quelques homogènes.

1.2. Politique d'attractivité et d'incitation dans l'espace CEMAC et UEMOA

La synthèse des rapports de la Banque Mondiale de 2002 à 2010 sur l'espace CEMAC et l'espace UEMOA (1) montre une faible croissance économique des deux espaces qui disposent pourtant des avantages significatifs (accès sur la côte maritime, risque-pays moyen etc.), qui ont mis en place une stabilisation macroéconomique (stabilisation des prix, diminution de la dette publique etc.) et des réformes structurelles presque harmonisées (harmonisation du système financier, privatisations, réformes de l'éducation). Cette synthèse justifie la situation par les défaillances des politiques économiques à savoir, un marché de travail trop rigide, une politique fiscale trop contraignante pour les investisseurs, les entreprises existantes et qui freine le recrutement des jeunes qualifiés, une régime de change fixe qui freine la compétitivité internationale et un niveau de protection encore trop élevé qui crée un biais anti- exportations à l'ère de la mondialisation.

1.2.1 Politique d'attractivité des IDE dans l'espace CEMAC et UEMOA

Plusieurs facteurs de défaillances entravent le marché tel que les défaillances de l'information qui diminuent la rentabilité des investissements dans les activités à fortes intensités nouvelles, des défaillances de coordination entre le secteur public et privé et des défaillances au niveau de la formation professionnelle et intermédiaire. Les défaillances au niveau de la formation professionnelle conduisent à une diminution du niveau moyen de la main d'œuvre des entreprises. Des programmes de Gestion de politiques économiques ont été mis en place depuis une dizaine d'année dans les deux zones afin de répondre à ces défaillances et à cette croissance insuffisance. Il ressort de la synthèse des rapports de la BEAC(2007) et de la BCEAO (2006) que les activités manufacturières représentent moins de la moitié des exportations alors qu'elles ne contribuent qu'à hauteur de 14 % et 11,7% respectivement pour l'UEMOA et pour la CEMAC à la formation du PIB. Les exportations sont très concentrées sur le secteur (agroalimentaire, textile..) alors que le secteur manufacturier est très fragmenté et peu concentré ce qui limite les gains potentiels liés aux économies d'échelle et aux rendements croissants internes. La concentration spatiale des activités étant généralement faible, les économies d'échelle externes sont généralement limitées.

La structure des exportations constitue aujourd'hui un frein à la croissance des exportations. Si l'on se réfère au niveau du revenu par tête, la CEMAC est en fait à un niveau de performance largement inférieur à ce qui devrait être en Afrique subsaharienne. Selon la Banque Mondiale (2007) les faiblesses de la diversification productive et de la compétitivité sont à l'origine de la lenteur de la transformation structurelle des économies de la zone CEMAC et de l'UEMOA. Cette faiblesse explique en partie, le fait que la zone CEMAC ait longtemps peiné à attirer des capitaux. Or, l'hypothèse que nous allons à présent tester est celle-toute chose égale par ailleurs- d'une faiblesse de l'attractivité de la CEMAC en matière d'IDE en raison de sa proximité avec une zone concurrente qu'est l'UEMOA.

Plusieurs raisons militent pour expliquer les « modestes » performances d'accueil des IDE pour les pays de la zone CEMAC. D'abord, la taille insuffisante du marché en l'absence d'une véritable intégration approfondie. Certains auteurs (comme FEMISE (2005), Nnicet-Chenaf et Rouger (2007)) invoquent un processus de réformes (privatisations, restructurations, réformes institutionnelles et réglementaires etc.) qui n'ont pas abouti et par ailleurs insuffisamment accompagné financièrement et techniquement par les bailleurs des fonds. A cela s'ajoute le caractère irréversible des réformes dans la zone qui ne bénéficient

pas de la « stabilité de long terme » qui pourrait être associée aux réformes d'adhésion aux bailleurs de fonds pour les nouveaux membres. D'après le rapport de la Banque Mondiale (2006) la zone CEMAC est caractérisée par des nombreux dysfonctionnements administratifs et judiciaires qui gênent encore les investisseurs. La zone CEMAC est encore et reste avec des droits de douane très élevé (de l'ordre de 25% de droits moyens et 62% de droits maximums) ;

Pourtant, la CEMAC et l'UEMOA ont, depuis une dizaine d'années, fortement œuvré pour améliorer l'attractivité des pays et capter des fonds financiers nécessaire à leur croissance.

1.2.2 Mesures d'incitation des IDE dans les deux espaces

La CEMAC et l'UEMOA ont entrepris, à la fin des années 1994 et au début des années 1999 un travail de « séduction » vis-à-vis des investisseurs étrangers. Ce travail s'est manifesté par une série de réforme de des codes relatifs aux investissements. Il s'agit notamment des codes sur les investissements industriels, les investissements miniers etc. Ce dispositif a été complété par des exonérations fiscales aux profits des investisseurs. Ensuite, les incitations ont été complétées par d'importantes réformes structurelles et des transferts internationaux de revenus rendus plus favorables aux IDE.

En qui concerne les incitations financières à l'investissement, avant les années 1995, la CEMAC offrait aux investisseurs étrangers un ensemble des avantages fiscaux à l'implantation inscrit dans les codes d'investissement. Ceux concernaient les activités d'extraction, les activités maritimes, des investissements de production. La zone CEMAC conformément aux procédures administratives ont crée de centres régionaux pour faciliter l'investissement. Elle a également libéralisé le commerce et les prix notamment en privatisant des sociétés d'état ou en offrant des concessions sur certains secteurs stratégiques comme les télécommunications ou le secteur de l'énergie.

Le programme de privatisation des années 1995 a engendré des entrées d'IDE significatives comme en 2002 avec plus de 26% dans le domaine de la communication selon le rapport de la BEAC (2005).

Du point de vue des réformes structurelles, une attention particulière a été portée sur l'amélioration de l'environnement des affaires en vue d'augmenter l'attractivité de la zone CEMAC pour les IDE. Un effort de modernisation du système financier avec l'introduction des cartes électroniques. Une réforme du système fiscal en harmonie avec celle de la zone UEMOA et adaptée principe de l'OHADA.

Concernant l'ensemble de ces mesures incitatives la zone UEMOA n'est pas en reste. L'UEMOA a également été très actif pour encourager les investisseurs étrangers à s'implanter en offrant des primes à l'investissement. Les filiales implantées par exemple en Côte d'Ivoire sont entièrement exemptes de l'impôt sur le revenu pendant les dix premières années d'activité suivie d'une réduction de l'impôt sur le revenu pour les cinq années suivantes. Le code d'investissement offre des incitations fiscales aux investisseurs avec des formalités simplifiées dans un guichet unique.

Le taux d'imposition sur le profit de la zone UEMOA reste identique à celui des pays de la zone CEMAC.

Alors que les deux zones sont assez proches, l'ensemble des efforts entrepris par les deux zones pour moderniser leur législation en matière d'IDE ainsi que les mesures fiscales adoptées ont conduit à d'attractivité contrastée. L'UEMOA pendant les années 1994 a attiré plus d'IDE que la zone CEMAC. Si sur les volumes d'IDE entrants, la CEMAC semble sur les six dernières années attirer plus de flux que l'UEMOA, c'est au prix de fortes instabilités politiques et économiques. Ainsi, les deux zones n'ont pas, au regard des IDE des trajectoires identiques et il est opportun de s'interroger sur leur possible concurrence. En d'autres termes, existe-t-il des détournements de trafic ou synergies entre les dynamiques temporelles d'IDE reçus par la CEMAC et l'UEMOA depuis les années quatre vingt cinq ?

2. Analyse de la relation d'interdépendance entre les IDE de l'espace CEMAC et les IDE de l'espace UEMOA

Nous nous inspirons de la démarche utilisée par Nicet-Chenaf et Rougier (2007). Il s'agit dans cette approche empirique de déterminer l'état et la nature d'une relation entre les deux grandeurs que sont les IDE de la CEMAC et les IDE de l'UEMOA. Dans le cas de l'existence d'une relation il conviendra de déterminer les sens de cette relation (sens de causalité) pour ensuite conclure sur l'existence d'une complémentarité ou d'une concurrence entre les deux espaces économiques.

2.1 Etude empirique de la relation d'interdépendance à partir d'un modèle VAR

Nous avons choisi ici de tester notre hypothèse de liaison fonctionnelle entre les IDE de l'espace CEMAC et les IDE de l'espace UEMOA (c'est-à-dire que le sens de causalité est à déterminer) dans le cadre d'un processus vectoriel autorégressif (p) (VAR(p)). Généralement, on utilise les équations simultanées pour décrire les relations existantes à la fois entre deux

variables différentes (y_t, x_t), mais aussi entre ces variables et un ensemble de variables exogènes (z_t, w_t). On teste alors, cette approche structurelle, un système du type :

$$\begin{cases} y_t = \alpha_1 + a_1 x_{1t} + a_2 x_{2t} + \dots + a_p x_{t-p} + b_1 y_{1t} + b_2 y_{2t} + \dots + b_q y_{t-q} + c_1 z_{1t} + c_2 z_{2t} + \dots \\ \dots + c_r z_{t-r} + d_1 w_{1t} + d_2 w_{2t} + \dots + d_s w_{t-s} + \varepsilon_t \\ x_t = \alpha_2 + e_1 x_{1t} + e_2 x_{2t} + \dots + e_f x_{t-f} + g_1 y_{1t} + g_2 y_{2t} + \dots + \dots \\ \dots + g_h y_{t-h} + j_1 z_{1t} + j_2 z_{2t} + \dots + j_k z_{k-t} + l_1 w_{1t} + l_2 w_{2t} + \dots + l_{ms} w_{t-ms} + v_t \end{cases}$$

Où, la variable y_t (respectivement x_t) est expliquée par les valeurs présentes et passées (antérieures) des variables x (respectivement y), z et w , mais également par les informations dans les valeurs passées de y (respectivement x). ε_t et v_t sont les erreurs de spécifications du modèle.

Le problème de ces approches à équations simultanées est que la théorie économique n'est pas assez abondante pour donner une spécification adéquate de la relation existante entre les différentes variables. De plus, les estimations et les prévisions sont compliquées par le fait que des variables endogènes peuvent apparaître des deux côtés de l'équation. L'ensemble de ces remarques fait que la modélisation économiques à équations simultanées (approche structurelle) a été fortement critiquée par Granger (1969) et Sims (1980), essentiellement en raison de son faible pouvoir explicatif. Les processus VAR(p) qui sont une généralisation des processus autorégressifs (AR) aux cas multivariés, ont été proposés par Sims (1980) comme alternative aux modèles macroéconomiques d'inspiration keynésienne et se caractérisent par deux aspects principaux. Le premier est celui d'une absence de distinction entre les variables exogènes et endogène. Ce qui permet ainsi, en accord avec notre objectif, une analyse de la causalité entre les variables du modèle sans aucun a priori théorique si ce n'est le choix des variables à introduire dans l'analyse (par exemple, ici essentiellement les IDE des deux espaces considérés et le PIB de la zone CEMAC). Le second est la prise en compte dans l'analyse des aspects dynamiques et donc des différents retards « p,q, s,f, h,k » qui apparaissent dans le système d'équations. En effet, une liaison fonctionnelle retardée entre les variables est toujours possible et peut dès lors être appréhendée dans le cadre d'un VAR(p). Il convient seulement de déterminer le nombre de retards à introduire dans l'étude.

Dans un cadre général, un modèle VAR(p), s'écrit donc de la manière suivante :

$$Z_t = \alpha + A_1 Z_{t-1} + \dots + A_p Z_{t-p} + \varepsilon_t \quad (1)$$

$(n,1) \quad (n,1) \quad (n,n)(n,1) \quad (n,n)(n,1) \quad (n,1)$

Avec la forme canonique du modèle qui devient ou s'écrit lorsqu'on utilise l'opérateur (L) de retards :

$$(I - A_1 L - \dots - A_p L^p) Z_t = \alpha + \varepsilon_t$$

Soit,

$$A(L)Z_t = \alpha + \varepsilon_t \quad (2)$$

Avec $A(L) = (I - A_1 L - \dots - A_p L^p)$, le polynôme matriciel de retards et de Z_t le vecteur des variables explicatives, qui dans notre étude sont les IDE des deux espaces et le PIB de l'espace CEMAC.

$$Z_t = \begin{bmatrix} IDECEMAC_t \\ IDEUEMOA_t \\ PIBCEMAC_t \end{bmatrix}$$

De ce qui précède, une fois définies les conditions de stabilité, de stationnarité et de validité du modèle (2) (tests de longueur des retards) du VAR(p), celui-ci peut être utilisé pour identifier les relations entre les IDE de l'espace CEMAC, les IDE de l'espace UEMOA et le PIB de l'espace CEMAC. Le sens de la causalité entre les deux grandeurs peut être ensuite étudié en utilisant les travaux de Granger (1969). Nous avons donc dans cette étude construit notre VAR(p) en partant de trois variables que sont les IDE entrants dans l'espace CEMAC (notés IDECEMAC), les IDE entrants dans l'espace UEMOA (notés IDEUEMOA) et le PIB par habitant de l'espace CEMAC (noté PIBCEMAC). La variable PIBCEMAC est maintenue dans l'analyse dans la mesure où elle est, en général, au centre des études empiriques sur le sujet. Elle permet d'approximer le degré d'attractivité de l'espace en terme de dimension(ou de taille) du marché. Elle montre, par exemple, le caractère plus ou moins évolué et l'ampleur de la demande locale (ainsi que d'autres facteurs). Nous supposons, par son introduction, que les zones à revenu élevé attirent relativement plus d'IDE dans les produits et services innovants et différenciés. Nous avons d'abord comme Nicet-Chenaf et Rougier (2007) déterminé la longueur des retards à utiliser dans la construction de notre VAR(p). Ensuite, les critères d'Akaiké de Schwarz et de Hannan-Quinn, nous indiquent qu'il est optimal de retenir deux retards (voir Annexe1).

De ce fait, en utilisant deux retards, notre modèle s'écrit :

$$\begin{bmatrix} IDECEMAC_t \\ IDEUEMOA_t \\ PIBCEMAC_t \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} \alpha_2 \\ \alpha_3 \\ \alpha_3 \end{bmatrix} + \begin{bmatrix} a_1 & a_2 & a_3 \\ a_4 & a_5 & a_6 \\ a_7 & a_8 & a_9 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} IDECEMAC_{t-1} \\ IDEUEMOA_{t-1} \\ PIBCEMAC_{t-1} \end{bmatrix} + \begin{bmatrix} b_1 & b_2 & b_3 \\ b_4 & b_5 & b_6 \\ b_7 & b_8 & b_9 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} IDECEMAC_{t-2} \\ IDEUEMOA_{t-2} \\ PIBCEMAC_{t-2} \end{bmatrix} + \begin{bmatrix} \varepsilon_2 \\ \varepsilon_3 \\ \varepsilon_3 \end{bmatrix}$$

Par ailleurs, la stabilité du processus VAR(2) a également été vérifiée par le fait que l'ensemble des valeurs propres de A_p ont une valeur inférieure à 1. Ainsi, on peut dire que la stabilité est confirmée (voir Annexe 2).

Comme le modèle VAR(2) est stable, nous pouvons dire qu'il existe une relation stable entre les variables du modèle. Ainsi, elles peuvent être déterminées par la MCO ou par l'EMV. Cela signifie qu'un choc qui affecte une ou plusieurs séries doit avoir des conséquences limitées. Par ailleurs, il ne peut pas avoir d'accumulation des chocs passés et les séries ne peuvent pas s'écarter de la tendance à long terme. Cette vision est fondamentale car elle signifie que si les variables restent dépendantes dans le temps, un choc qui affecte une variable (par exemple une augmentation spontanée des IDE de l'UEMOA) aura un impact sur l'autre variable mais de manière limitée dans le temps sachant que cette variable retrouvera à long terme son sentier d'équilibre.

La représentation VAR(2) annexe (3) montre qu'il existe une relation significative et positive entre les IDE CEMAC de la période courante t-1, et les IDE CEMAC de la période t-2 ((statistique = 2.91 supérieur à 1.96)). Nous pouvons interpréter cela par le fait que les IDE des périodes antérieures en améliorant le climat des affaires dans la zone, contribuent à attirer les IDE dans les périodes présentes. Toutefois, notre modèle indique qu'il existe aussi une relation significative et positive entre les IDE CEMAC et les IDE UEMOA retardés d'une période (IDEUEMOA (-1)), le t-statistique ici étant égale à 2.57 (supérieur à 1.96). Nous pouvons également dire que les IDE UEMOA d'une année ont une influence positive sur les flux d'IDE CEMAC de l'année suivante. Ainsi, ce sont les flux passés dans la zone, aussi bien en zone CEMAC que dans la zone UEMOA, qui contribuent à améliorer les perspectives d'investissement en zone CEMAC. Un fait majeur est que la zone CEMAC et UEMOA seraient attractifs ensemble en se situant dans le cas de la CEMAC. D'une manière générale, et dans le cas précis, les IDE UEMOA n'apparaissent pas comme une fonction des IDE CEMAC ni même des IDE UEMOA retardés d'une ou deux périodes (Annexe 3). Pour une analyse détaillée nous vérifions l'existence de la relation de long terme (d'équilibre) à savoir de cointégration entre nos trois variables. Les résultats sont présentés en annexe 4. Ces résultats montrent que la technique de Johansen permet ici de déterminer deux relations de

cointégration (test de trace et test de valeurs propres maximales). Ces relations s'écrivent sous la forme suivante :

$$(1) \text{ IDECEMAC} - 0.042273 \text{ PIB} + 14.33421 \text{ IDEUEMOA} = 0$$

$$(0.09011) \quad (4.23154)$$

Ainsi,

$$(1) \text{ IDECEMAC} = 0.042273 \text{ PIB} - 14.33421 \text{ IDEUEMOA}$$

$$(0.09011) \quad (4.23154)$$

$$(2) \text{ PIB} - 289.6871 \text{ IDEUEMOA} = 0$$

$$(71.8832)$$

Pour,

$$(2) \text{ PIB} = 289.6871 \text{ IDEUEMOA}$$

$$(71.8832)$$

D'après la relation (1), les IDE de la CEMAC et les IDE de l'UEMOA sont cointégrés et sont affectés d'une tendance commune mais qui agit en sens inverse. Par exemple le coefficient de la variable IDE-UEMOA qui est significativement différent de Zéro (t-statistique = 4.23154) est en effet affecté d'un signe négatif. A long terme, il existerait probablement une certaine concurrence entre les IDE CEMAC et les IDE UEMOA. Les éléments de cette concurrence sont à déterminer dans la cadre des analyses complémentaires.

Du fait de l'existence d'une relation de long terme entre les IDE CEMAC et les IDE UEMOA, et que les deux variables sont affectées inversement d'une tendance, il est opportun et intéressant de s'interroger sur le sens de causalité qui existe entre les deux variables. Pour cela, nous utiliserons ici la causalité au sens de Ganger (1969), selon laquelle, la variable X_i cause la variable Y_i si elle contient une information qui améliore la prévision de Y_i . En d'autres termes, il y a causalité si la valeur courante et les valeurs passées de X_i expliquent mieux Y_i que les seules valeurs passées de Y_i . Le test de causalité au sens de Ganger (annexe 5) montre ici que les IDE UEMOA « causent » effectivement les IDE CEMAC au seuil de 10%. De même, comme il est possible de repérer deux relations d'équilibre, l'une d'elles qui nous indique que les IDE CEMAC sont « causés » par les IDE UEMOA et évoluent en sens inverse, il devient aussi pertinent de s'interroger sur la nature des relations de court terme entre les deux variables. Il s'agira alors de construire un modèle à correction d'erreur (un VEC).

2.2. Etude de la relation de court terme partant d'un VEC

Nous repérons d'abord l'ajustement de court terme de la situation d'équilibre de long terme à l'aide d'un modèle à correction d'erreur, et l'analyse des résultats ensuite.

2.2.1 Appréhension de la nature des relations à court terme

A l'aide du modèle à correction d'erreur, il est possible d'appréhender les ajustements de court terme qui conduisent à la situation d'équilibre de long terme antérieurement décrite.

Pour illustrer cela dans notre étude, la relation de cointégration (1) est retenue.

$$(1) \text{ IDECEMAC} = 0.042273 \text{ PIB} - 14.33421 \text{ IDEUEMOA} \\ (0.09011) \quad (4.23154)$$

En partant de cette relation nous proposons un modèle de correction d'erreur qui appréhende les relations de court terme entre les variables précédentes. Ce modèle s'établit sous la forme suivante :

$$(1') \Delta \text{ IDECEMAC} = \alpha_1 \Delta \text{ PIB} - \alpha_2 \Delta \text{ IDEUEMOA} - \alpha_3 \varepsilon_{t-1} + v_t$$

Où ε_{t-1} est le résidu de la relation de cointégration. Les résidus de l'équation (1) étant stationnaires. Les variables sont alors exprimés en différence première (qui est indiqué par le symbole Δ). La technique des MCO est ensuite appliquée à la relation (1'). L'existence d'une relation de court terme demande que le coefficient α_3 appelé encore « force de rappel » soit de signe négatif. D'où l'opportunité d'une analyse effective des résultats.

2.2.2 Analyse des résultats

La relation de court terme telle qu'elle a été construite en partant des variables IDECEMAC, IDEUEMOA et PIB, indique bien une force de rappel négative. Il existe une relation de court terme entre ces variables. Mais, en observant (Annexe 6), seules les opérations du PIB CEMAC (DPIB) et d'IDE de l'UEMOA (DIDEUEMOA) sont significatives. Ceci traduit d'autres part, qu'à court terme, il existe une relation significative et positive entre les IDE de la CEMAC retardés d'une et de deux périodes et le PIB courant, ce qui pourrait s'interpréter comme le fait que les investissements étrangers aident probablement à obtenir plus de croissance dans cette zone.

Par ailleurs, il faut noter une relation significative et positive entre les IDE UEMOA et les IDE CEMAC retardés d'une et deux périodes. Ceci traduit que si, à long terme, les IDE UEMOA entrent en concurrence avec les IDE CEMAC, à court terme la CEMAC bénéficie effectivement de l'amélioration du climat des affaires. Cependant, un processus de démonstration est nécessaire pour apprécier l'effet de retour d'attractivité.

Conclusion

Le but de notre étude était de vérifier l'hypothèse d'une relation entre les IDE des la région UEMOA et la région CEMAC. L'hypothèse testée montre qu'il existe une relation de long terme les IDE CEMAC et les IDE UEMOA, cependant, le type de relation se traduit par l'existence d'une concurrence entre les types d'investissement et non pas une relation de complémentarité comme dans certaines d'Afrique telle que l'Afrique du nord (Magrebienne). Toutefois, l'amélioration de l'environnement des affaires en Afrique subsaharienne, rendue possible par l'attractivité de la CEMAC et par la grande stabilité des investissements qu'elle reçoit, bénéficie également à la zone UEMOA où se développent des IDE depuis les années quatre vingt cinq. Plus intéressant, il ya probablement complémentarité des IDE CEMAC et UEMOA à court terme, ce qui traduit un regain d'attractivité régionale lié aux engagements et réformes des deux régions à partir de années 1995. Par ailleurs, un effet de synergie semble se développer entre les deux zone si des politiques d'attractivités des similaires sont menées conjointement.

Références

- Banque Mondiale, (2007), Rapport sur le développement dans le Monde 2007 de la Banque Mondiale, Washington DC.
- Basu and al.(2002), Liberalization FDI, and Growth in developing Countries : a Panel Cointegration Approach, *Economic Inequity*, Vol. 41, PP 510-515.
- BCEAO (2003), *Rapport Annuel*, BCEAO
- BCEAO (2007), *Rapport Annuel*, BCEAO
- BEAC (2003), *Rapport Annuel*, BEAC.
- BEAC(2005-2007), *Rapport Annuel*, BEAC.
- BEAC(2007), *Rapport Annuel*, BEAC.
- Blonigen A.A.(2005), *A Review of the empirical Literature on FDI Determinants*, NBER, Working Paper.
- Dunning, J H.(1993), *Reevaluating the Benefits of Foreign Direct Investment*, UNCTAD.org.
- Femise (2005), *Rapport Femise 2004 sur le partenariat Europe méditerranéen*, Document de travail.
- Feinberg et Keene (2001)

Froot K A. and Stein, (1991), Exchange Rates and Foreign Direct Investment : An Empirical Capital Market Approach. *The Quarterly Journal of Economics, Oxford Journals.Org*

Granger C W J.(1969), Investigating Causal relations by Econometric Models and cross-Spectral Methods, *Journal of the Econometric Society, JSTOR.*

Hansen et al (2003),

Hartman D G.(1984), Tax Policy and Foreign Direct Investment in the United States, *National Journal*, vol. 37, n° 4, PP.175-488.

Helpmann,E. (1984), A Endogenous Innovation in Theory of Growth, *Journal of Economics Perspectives.*

Klein B A. and Rosengren, (1994), The real Exchange Rate and Foreign Direct Investment in the United States: relative Wealth US, Relative Wage effects, *Journal of International Economics*, Elsevier.

Loewendahl H. et E. Ertugal- Loewendahl, (2001), Turkey' performance in Attracting Foreign Direct Investment : Implications of EU enlargement, European Network of Economic Policy research, *Working paper*, n°8.

Markussen J R. et al, (1996), Multinational Firms, Technology Diffusion and trade, *Journal of International Economic*, Vol. 41, PP 1-28.

Matha San't A.(2000), *Mobility, poverty and environment issues: convergences and Contradictions : case of Cotonou*, International scientific committee by X. Godard and I.Fatouzoun.

Mundell, (1967),Mundell's International Economics : Adaptations and Debates, *Working Paper IMF.*

Nicet-Chenaf et Rougier (2007), Foreign Direct Investment: a comparative study of the Attraction of Moroccan and Tunisian economics, *Cahiers du Gres*, n°5.

Sims C.(1980), *Macroeconomics and reality*, Economica.

Steven, (1998),

Wei S J. (2000a), Explaining the Border effect, the Role of exchange rate variability, shipping costs, and geography, Nber, *Working Paper*, N° 7836.

Wheeler D. et Mody A., (1992) , International Investment Location decisions : The case of US Firms, *Journal of international Economics*, vol 33 . PP. 57-76.

Yeaple (2003), Multinational enterprises, international trade, and productivity growth firm level: evidence from the United States, Nber.org.